

Publications des départements et des offices de la Confédération

L'examen d'Etat pour ingénieurs géomètres en 2013

L'examen d'Etat, organisé selon l'ordonnance du 21 mai 2008 concernant les ingénieurs géomètres (RS 211.432.261), aura lieu du 19 août au 4 septembre 2013. L'examen aura lieu en français et en allemand.

Les demandes d'inscription doivent être adressées jusqu'au 31 mars 2013 au plus tard à la Commission fédérale des ingénieurs géomètres, Office fédéral de topographie, Direction fédérale des mensurations cadastrales, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern.

Conformément à l'art. 11, al. 2, de ladite ordonnance, le candidat et la candidate joindra les documents suivants à sa demande:

- a. un curriculum vitae;
- b. la justification de l'expérience professionnelle;
- c. la décision de reconnaissance ou la demande de reconnaissance.

11 décembre 2012

Commission fédérale des ingénieurs géomètres:

Le président, Roman Ebnetter